



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande 17 mars 2026 à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 17 mars 2026 à 18h30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Maryse Fortin (Enseignante)	Laura-Silvia Turlea (parent)
Arnaud Gervais (enseignant)	Frédéric Tremblay (parent)
Maryse Beaulieu-Salamido (enseignante)	Myriam Boulanger (parent)
Audrey-Gagnon-Martineau (enseignante)	Ani-Kim Gendron (parent)
Geneviève Madon-Desgagnés (parent)	

Absentes :

Lynda Saidj (enseignante)
Annie Ramacière (enseignante)
Amina Amokrane (sdg)
Cyncia Sanon (L'Oasis Des Enfants)

Le quorum est atteint.

La réunion est animée par Laura-Silvia Turlea

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame: Nathalie JARRIN, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Laura-Silvia Turlea, déclare la réunion ouverte. Il est 18:30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Maryse Beaulieu-Salamido

APPUYÉ PAR Myriam Boulanger

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum (5 minutes)**

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** (2 minutes)
3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 13 janvier 2026** (2 minutes)
4. **Parole au public** (initialement non-prévu mais ajouté à l'adoption suite à la présence d'un parent)
5. **Points décisionnels** (30 minutes)
 - 5.1. Adoption de la Régie interne – règlements intérieurs
 - 5.2. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option
6. **Sorties éducatives (approbation)** (15 minutes)
 - 6.1. Maison Théâtre – groupes 901 et 902
 - 6.2. Sortie pièce de théâtre – préscolaire P02
 - 6.3. Sortie au jardin botanique – groupes 301, 302, 303 et 902
 - 6.4. Activité-rencontre pour les 5^e année
7. **Suivi sur le budget** (Aucun point.)
8. **Points d'information/rapports**
 - 8.1. *Suivis* (20 minutes)
 - 8.1.1 Déclaration des membres du CÉ
 - 8.1.1 Rampe d'accès devant le SDG
 - 8.1.1 Logo de l'école
 - 8.1.1 Suivi fête de fin d'année
 - 8.1.1 Assemblée générale annuelle
 - 8.1..1. Collation pour enfants et zone de jeux, impliquer l'OPP, *matcher* ça avec une journée où il y a un événement pour les parents, séance info pour parents par rapport à un sujet de l'école.
 - 8.2. *Direction* (20 minutes)
 - 8.1.1 Présentation du calendrier scolaire 2026-2027
 - 8.3. *OPP* (5 minutes)
 - 8.1.1 Suivi soirée de jeux
 - 8.1.1 Suivi bal des finissants
 - 8.1.1 Suivi ravitaillement de la cour
 - 8.4. *Personnel enseignant* (10 minutes)
 - 8.5. *Service de garde* (10 minutes)
 - 8.1.1 Retour sur le comité des usagers du service de garde
 - 8.1.1 Augmentation de la tarification pour le bloc du dîner
9. **Correspondance** (Aucun point.)

10. Varia – Points divers (Aucun point.)

11. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent)

12. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 janvier 2026

PROPOSÉ PAR Marion Klein

APPUYÉ PAR Ani-Kim Gendron

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public (15 minutes)

4.1 Retour des retenues

Un parent d'élève est présent à la réunion et se questionne à propos du retour des retenues et sur la communication de la direction au sujet de cette mesure.

Audrey mentionne qu'il y aura un suivi de fait vers la fin de l'année.

Madame Jarrin, parle de la formation d'un comité de suivi et ensuite que les décisions prises par l'équipe école seront communiquées aux parents.

Les retenues ont lieu le mercredi après l'école. Les enseignants ont une charge de travail supplémentaire en restant plus tard. Il y a une gradation selon l'âge de l'élève. Il doit y avoir une conséquence aux gestes. Une réflexion suit normalement l'application de la retenue.

Il y aura une évaluation sur l'impact et la pertinence de cette mesure. Le code de vie sera amendé et présenté au CÉ.

5. Points décisionnels (10 minutes)

5.1 Adoption de la Régie interne-Règlements intérieurs

Reporté au prochain CÉ.

5.2 Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option

Heures allouées au diverses matières enseignées. Madame Jarrin présente le tableau des heures au CÉ. Il y aura continuité des sujets et des heures pour les matières. Au dernier cycle, le cours d'arts plastiques est donné par le titulaire. Le CÉ doit approuver la grille matière. Le CÉ vote à l'unanimité en faveur de la grille présentée.

6. Sorties éducatives (approbation) (15 minutes)

6.1 Maison Théâtre – groupes 901 et 902

M. Arnaud planifie une sortie pour un pièce de théâtre. Accepté à l'unanimité.

6.2 Sortie pièce de théâtre – préscolaire P02

Le préscolaire P02 demande d'assister à une pièce de théâtre à l'école St-Jean-de-Brébeuf le 20 mars. Accepté à l'unanimité.

6.3 Sortie au jardin botanique – groupes 301, 302, 303 et 902

Les classes de 3^e année et l'accueil de M. Arnaud planifie un avant-midi au jardin botanique le 29 avril. Adopté à l'unanimité.

6.4 Activité-rencontre pour les 5^e année

Audrey présente pour, Ève un projet de visite de 2 classes d'élèves de Lennoxville le 4 juin suite à une correspondance. Un budget de 500\$ serait nécessaire si l'autre classe obtient une bourse de 1000\$. Ce serait le 4 juin. Approuvé à l'unanimité par le CÉ.

7. Suivi sur le budget (aucun point)

8. Points d'information/rapports

8.1 Suivis (20 minutes)

8.1.1 Déclaration des membres du CÉ

Les membres du CÉ doivent signer une déclaration. Il faut s'inscrire auprès du CSSDM si déjà fait.

8.1.2 Rampe d'accès devant le SDG

Discussion au sujet d'une rampe d'accès à l'entrée du service de garde. Il y en avait une temporaire auparavant. Une demande sera faite au CSSDM. Le CÉ est en faveur à l'unanimité.

8.1.3 Logo de l'école

Un nouveau logo de l'école a été choisi, les phénix de SJDLL. Il y aura un dévoilement au public à une date ultérieure.

8.1.4 Suivi fête de fin d'année

Suivi de la fête de fin d'année : Organisée par l'équipe école, dans le style kermesse. Il y aura un spectacle de dressage de chiens aura lieu.

8.1.5 Assemblée générale annuelle

Le CÉ se penche sur la manière d'attirer un plus grand public à cette soirée.

8.1.5.1 Collation pour enfants et zone de jeux, impliquer l'OPP, *matcher* ça avec une journée où il y a un évènement pour les parents, séance info pour parents par rapport à un sujet de l'école.

Des idées comme avoir une section de jeux ou bien de collation pour les jeunes. Une solution pour accommoder les parents est recherchée.
Nourriture ? Jouets ? Doit avoir lieu en septembre. Dépenser le 400\$ pour un lunch ?

8.2 Direction (20 minutes)

8.2.1 Présentation du calendrier scolaire 2026-2027

Présentation du calendrier par Mme Jarrin. Les dates des journées pédagogiques sont sensiblement telles que cette année. Le CÉ prend acte du calendrier. Mme Madon se questionne sur la pertinence d'utiliser la date de la fin juin pour la journée tempête.

8.3 OPP (5 minutes)

8.3.1 Suivi soirée de jeux

L'OPP a une opportunité d'obtenir des jeux auprès d'un contact. Nous aurions une plus grande variété. Peut-être qu'il pourrait y avoir une vente de jeux neufs et usagés.

8.3.2 Suivi bal des finissants

Un comité d'organisation a été créé et est composé de 7 élèves et leurs parents. Le projet est en développement. Des activités de financement sont à déterminer.

8.3.3 Suivi revitalisation de la cour

Amélioration de la cour d'école en planification. En démarchage auprès des instances du CSSDM. Des fonds sont obtenus à partir de diverses activités. Jeu de Gagaball sera installé au printemps.

8.4 Personnel enseignant (aucun point)

8.5 Service de garde (10 minutes)

8.5.1 Retour sur le comité des usagers du service de garde

Mme Jarrin était présente à la réunion du comité du service de garde. Plusieurs sujets ont été abordés comme les activités parascolaires, les journées pédagogiques, les rencontres entre parents et éducateurs. Le service de garde est composé d'environ 29 éducateurs pour une clientèle régulière de 200 élèves.

8.5.2 Augmentation de la tarification pour le bloc du dîner

Augmentation de la tarification du SDG à 4\$ au lieu de 3.50\$ en 26-27. Cela correspond au « prix du marché » et après recensement des écoles du quartier . Le CE approuve à l'unanimité.

9. Correspondance (Aucun point.)

10. Varia – Points divers

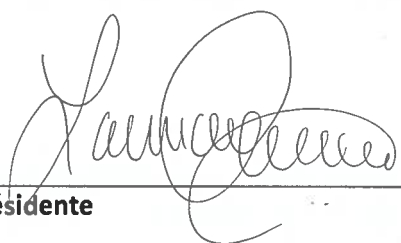
Mme Turlea nous avise qu'elle ne pourra pas continuer l'an prochain. Mme Madon est dans la même situation.

11. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent)

Pour la prochaine réunion Maryse Fortin de l'équipe-école agira à titre de secrétaire.

12. Levée de la réunion

Levée de l'assemblée à 20:27. Proposé par Geneviève et Marion seconde. Accepté à l'unanimité.



Présidente

Directrice